

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3294

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Fonds de solidarité eau - Attribution d'une subvention à l'association Morija pour le projet Wash Burkina - Province du Gourma au Burkina Faso**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Sangalli

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palaja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Huguet, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3294**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Fonds de solidarité eau - Attribution d'une subvention à l'association Morija pour le projet Wash Burkina - Province du Gourma au Burkina Faso**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du 19 mai 2003, le Conseil de communauté a approuvé la modification de l'article 26-2 de l'avenant n° 14 au traité d'affermage entre Veolia Eau et la Communauté urbaine de Lyon, signé le 23 décembre 2002, créant un dispositif financier commun dénommé Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau ou Fonds eau.

Le Fonds eau est aujourd'hui financé par la Communauté urbaine de Lyon (350 000 €), par Veolia Eau (300 000 €) et, depuis juin 2010, par la Lyonnaise des Eaux (50 000 €). L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse intervient également dans ce dispositif en fonction de ses critères de financement.

Ce dispositif a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du sud.

Il s'inscrit dans l'objectif défini lors du Sommet du millénaire des Nations Unies en 2000 de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015 et dans la politique de coopération décentralisée et de développement durable de la Communauté urbaine soutenant les collectivités locales du sud.

L'association Morija, dont le siège est à Saint Eustache en Haute-Savoie, a pour but d'aider au développement des populations démunies, principalement d'Afrique subsaharienne notamment en appuyant des projets d'organisations locales. Elle apporte son aide sur le plan social sans distinction d'origine ethnique, de sexe, de religion ou d'opinion politique. Pour réaliser ces buts elle intervient, notamment, dans les domaines de la malnutrition, l'eau-hygiène-assainissement, la santé, l'éducation, le développement rural. L'association ne poursuit aucun but lucratif. Au total, elle mène 17 projets dans 4 pays d'intervention (Burkina Faso, Togo, Tchad, Cameroun).

En 2010, la direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (DRAHRH) du Burkina Faso estimait que seulement 49 % de la population de la région de l'est a accès à l'eau potable. A majorité rurale, la population de la région de l'est souffre d'un déficit en structures hydrauliques et d'assainissement. Au dernier recensement (2006), la région comptait 3 004 sources d'eau potable pour 1 137 744 habitants, soit un ratio d'un puits pour 379 habitants.

Le projet aborde donc la problématique de l'objectif 7 des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dans une approche globale : l'accès facilité aux structures améliorées d'eau potable et aux installations sanitaires se conjugue à un important volet de promotion des pratiques d'hygiène : le programme Morija WASH Burkina vise à favoriser l'accès durable à l'eau potable des populations les plus défavorisées par la construction annuelle de 45 puits améliorés, et aux services d'assainissement de base par la construction annuelle de 675 latrines à usage familial et 45 latrines publiques. Il vise aussi le changement de comportement en matière d'hygiène des populations les plus vulnérables vivant dans les zones rurales et périurbaines à travers des actions coordonnées de sensibilisation. 13 500 personnes pourront bénéficier de ce projet.

Le projet est évalué à un total de 494 459 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 80 000 €.

Lors de sa séance du 29 août 2012, le comité de pilotage paritaire du Fonds eau a donné son accord pour le financement du projet. La contribution demandée à la Communauté urbaine est de 31 000 €, Veolia Eau

apportant 49 000 €. Une aide sera sollicitée par la Communauté urbaine auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 22 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le projet Wash Burkina au Burkina Faso,

b) - l'attribution d'une subvention d'équipement de 31 000 €, au titre de l'année 2012, à l'association, Morijs dont le siège est situé Les Ecorets, 74410 Saint Eustache,

c) - la convention de financement à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Morijs définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - signer ladite convention,

b) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse une subvention d'équipement d'un montant de 22 000 €,

c) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - La dépense correspondante, à savoir une subvention d'équipement de 31 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2012 - compte 6742 - opération n° 2P02O2186.

4° - La recette correspondante, à hauteur de 22 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2012 - compte 748 - opération n° 2P02O2186.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.